



Communiqué de presse

LE "PRIX BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2018"

Le Prix Baillet Latour pour l'Environnement : le prix le plus important du pays

Créé voici près de 20 ans déjà, le Prix Baillet Latour pour l'Environnement distingue chaque année un propriétaire ou un gestionnaire privé pour un projet exemplaire d'aménagement ou de gestion écologique d'un domaine réalisé en Belgique. Cette récompense, d'un montant de 25 000 EUR, représente la plus haute reconnaissance dans le domaine de la gestion durable de l'environnement dans notre pays. Elle est attribuée chaque année à des propriétaires ou à des gestionnaires privés, qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'aménagement ou à la gestion écologique du territoire belge. Ce prix national annuel est remis en alternance par la *Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats* et par la *Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen*.

L'attribution du Prix Baillet Latour pour l'Environnement est organisée par la Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats. La Fondation fait appel à un jury d'experts en environnement pour lui soumettre, en toute indépendance, un classement des sites-candidats en fonction d'une série de critères précis et aussi objectifs que possible.

Les critères analysés par le jury pour départager les candidatures sont les suivants :

1. impact sur la conservation du patrimoine naturel en Région wallonne, en ce compris la cohérence et l'autonomie écologiques ainsi que le caractère représentatif du site en question ;
2. engagement et efforts consentis par l'auteur ;
3. état d'avancement des aménagements et pérennité du projet ;
4. originalité et rigueur méthodologique dans la conception et/ou dans la réalisation du projet ;
5. polyvalence sur les plans économique, écologique et/ou éducatif ;
6. valeur exemplative (et donc pas nécessairement « exemplaire ») et reproductive.

Le Prix Baillet Latour pour l'Environnement 2018 sera attribué à un projet situé en Région wallonne ou bruxelloise.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 15 février 2018 au Secrétariat de la Fondation, Boulevard Saint-Michel, 53 à 1040 Bruxelles.

Le Prix Baillet Latour pour l'Environnement sera remis en septembre 2018 lors d'une séance académique qui se déroulera dans la commune du projet retenu.

Les informations complémentaires, le règlement ainsi que le formulaire de candidature sont disponibles sur le site internet de la Fondation www.conservation-des-habitats.be.